



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Séminaire  
des nouveaux arrivants

14 octobre 2015



# Les institutions de la Polynésie française



# 1. Un statut spécifique

-> loi organique n°2004-192 du 27 février 2004 modifiée

- Un « pays d'outre-mer » au sein de la République française, régi par l'art. 74 de la Constitution
- Une très grande autonomie, avec une inversion de la logique de partage des compétences entre l'État et la collectivité

# 1. Le partage des compétences

- Polynésie française -> compétence général (art. 13 de la LO statutaire)
- État -> compétences d'attribution (art. 14 LOS) dans domaines régaliens
- Principe de la spécialité législative



# 1. La participation de la Pf à l'exercice des compétences de l'État

-> art. 31 de la LO statutaire

- Domaines :

- Droit civil
- Recherche et constatations des infractions
- Entrée et séjour des étrangers
- Communication audiovisuelle
- Services financiers de la Poste

- Instrument : « loi du pays »



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Séminaire  
des nouveaux arrivants

14 octobre 2015

# 1. Les institutions de la Pf

-> 4 institutions définies par l'art. 5 de la LO statutaire :

- Le président de la Pf
- Le gouvernement de la Pf
- L'assemblée de la Pf
- Le conseil économique, social et culturel

## Le président de la Pf



- > Élu par l'assemblée parmi ses membres, il est responsable devant elle (motion de défiance ou de renvoi)
- Il représente la Pf et dirige l'action du gouvernement (nomme le vice-président et les ministres)
  - Il dirige l'administration de la Pf et nomme aux emplois publics locaux
  - Il exécute les textes votés par l'APf
  - Il promulgue les « lois du pays »

## Le gouvernement de la Pf

- > Exécutif de la Pf, le gouvernement en conduit la politique
- Il comprend le vice-président et 7 à 10 ministres
- Se réunit en conseil des ministres, lequel arrête les projets de « lois du pays » et de délibérations, a un pouvoir réglementaire élargi et est consulté sur les textes réglementaires métropolitains applicables en Pf

## L'assemblée de la Pf



- > L'APf règle, par lois du pays et délibérations, les affaires de la Pf
- Elle exerce les compétences relevant du domaine de la loi, vote le budget de la Pf, donne son avis sur projets de lois métro applicables à la Pf
  - Elle contrôle l'action du Pdt et du gvt de la Pf
  - 2 sessions / an (90 jours chacune)
    - « administrative » à/c 2<sup>ème</sup> jeudi d'avril
    - « budgétaire » à/c 3<sup>ème</sup> jeudi de septembre



## L'assemblée de la Pf (2)



- > Composée de 57 membres, élus pour 5 ans au SUD
- Nouveau mode de scrutin depuis le 1<sup>er</sup> août 2011 -> 1 seule circonscription composée de 8 sections, scrutin de type régional, prime majoritaire
  - Représentants élus aux élections territoriales des 21 avril et 5 mai 2013

## Le Conseil économique, social et culturel (CESC)



- > Composé de représentants des groupements professionnels, des syndicats, organismes et associations œuvrant en la matière, nommés pour 4 ans
- Avis sur les « lois du pays » à caractère économique ou social
  - Rapports et études

# 1. Le haut-commissaire de la République

-> Dépositaire de l'autorité de l'État, il représente le Premier ministre et chacun des ministres

- A la charge des intérêts nationaux et du respect des lois (contrôle de légalité)
- Veille à l'exécution des règlements et des décisions gouvernementales, d'une part, et à l'exercice régulier des compétences par les institutions de la Pf

# 1. Le haut-commissaire de la République (2)

- Pouvoir réglementaire dans les matières relevant de la compétence de l'État
- Dirige les services déconcentrés des administrations civiles de l'État en Pf

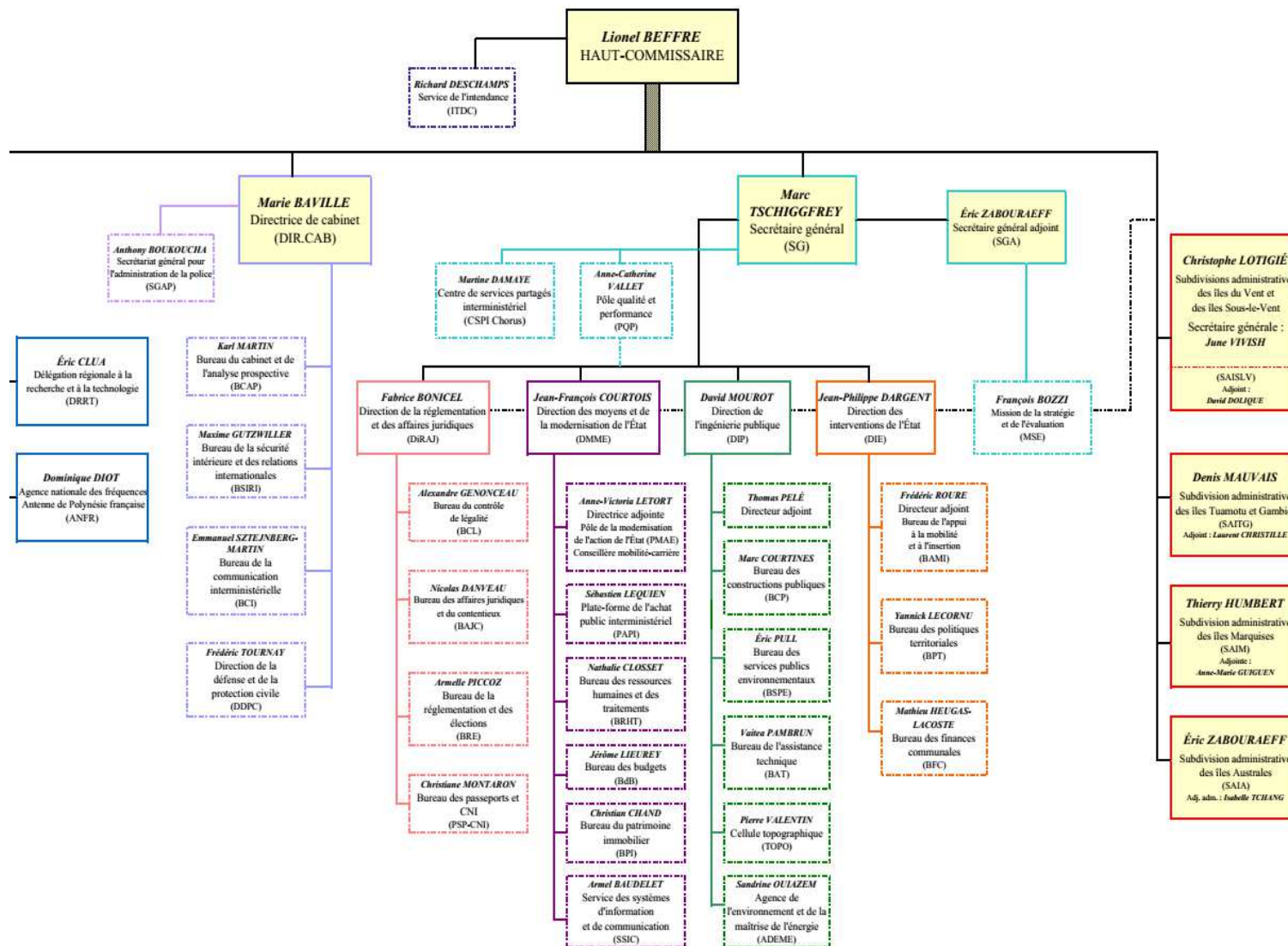




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Séminaire  
des nouveaux arrivants**

**14 octobre 2015**





Séminaire  
des nouveaux arrivants

14 octobre 2015



# SEMAINE DE L'INNOVATION PUBLIQUE

La Semaine de l'innovation publique en Polynésie française est l'occasion de mettre en lumière les **projets et actions innovantes développés localement par les services publics**. Elle met à l'honneur une administration en mouvement au service de tous les usagers. La Polynésie française, l'Etat et les communes sont associées dans cette démarche.

Ce rendez-vous est un dialogue ouvert et une collaboration entre les professionnels de l'action publique et les citoyens.

Le grand public et les professionnels peuvent :

**découvrir et comprendre** ce que recouvre l'innovation publique ;

**rencontrer** les hommes et les femmes qui innovent dans le secteur public ;

**participer** à l'élaboration de nouveaux services publics, contribuer à leur **amélioration** et appréhender les enjeux de l'innovation publique dans le cadre de la transformation de l'administration du 21<sup>e</sup> siècle.



Séminaire  
des nouveaux arrivants

14 octobre 2015



# SEMAINE DE L'INNOVATION PUBLIQUE

## Lundi 12 octobre 2015 :

**8h00 :** Inauguration du kiosque numérique par le HC  
Ouverture officielle de la page Internet spécialement créée  
proposant l'ensemble des démarches administratives réalisables en ligne, et ce  
pour toutes les administrations de l'Etat

Mise en ligne officielle sur le site internet du haut-commissariat de  
l'outil « simulateur d'éligibilité ». L'utilisateur pourra directement évaluer son  
éligibilité ou non à une aide financière proposée par l'État  
puis animation toute la semaine - **Haut-commissariat et subdivisions des îles  
de Raiatea et des Marquises**

## Mercredi 14 octobre 2015 :

**10h :** Allocution du DMME du HC sur l'administration numérique et  
l'innovation publique devant les chefs de services et les cadres de l'Etat  
nouvellement affectés sur le territoire - **Lycée hôtelier à Punaauia**

**13h à 17h :** Atelier dédié à la navigation sur le portail internet de l'Etat par un  
échantillon d'utilisateurs (des salariés, des fonctionnaires, des personnes à la  
recherche d'un emploi, des étudiants, des retraités) - **Haut-commissariat**



**Séminaire  
des nouveaux arrivants**

**14 octobre 2015**



# SEMAINE DE L'INNOVATION PUBLIQUE

## **Jeudi 15 octobre 2015 :**

### **10h à 15h :**

Journée d'information avec une succession de présentations, d'une vingtaine de minutes chacune, pour le grand public

**Présidence de la Polynésie française**

## **Vendredi 16 octobre 2015 :**

**15h :** Clôture de le Semaine de l'innovation publique

**Haut-commissariat**